

C.A.P.L DU 7 AVRIL 2011LISTE D'APTITUDE DE C EN B

Vous trouverez ci-dessous la liste des 32 agents proposés et classés sur proposition de la direction pour la liste d'aptitude de C en B 2011, parmi 395 collègues ayant vocation :

N°	NOM	POSTE	N°	NOM	POSTE
1	OGER MARTINE	TCA	17	ROYER LAURENCE	MONTAUBAN
2	MAUVILLAIN ANNIE	REMUNERATIONS	18	ROUVRAIS THERESE	PAIERIE REGIONALE
3	ALAUX FRANCOISE	ILLE ETV AMENDES	19	LETESSIER THERESE	VITRE
4	SURLEVE CHANTAL	SIP RENNES OUEST	20	HECAMPS REGINE	TG LOGISTIQUE
5	DRONET VERONIQUE	TG DEPENSES	21	NOGRIS CATHERINE	CER
6	AUDOUARD FRANCOISE	CHU	22	LE MEUR NADINE	TCA
7	GUILLOU CHRYSTELE	CHGR	23	MARCONI LAURENCE	EQUIPE RENFORT
8	ROSELO MICHELLE	TCA	24	BOURDOIS ROMUALD	LA GUERCHE
9	QUELLARD SYLVIE	CHARTRES	25	PERARDOT FLORENCE	CQC
10	GACEL REGIS	FRANCE DOMAINE	26	YVINEC JACQUELINE	TCA
11	ROBERT RAYMONDE	R H	27	MERE BRUNO	TG DI
12	GUILLARD HERVE	LOUVIGNE	28	LE PREVOST MARYLISE	TG MRA
13	AUBREE MARCELLE	PIAA	29	DELEPINE MARIE PIERRE	CGS RETRAITES
14	GUIHEUX CATHERINE	BAIN DE BRETAGNE	30	BERTHELOT DAVID	SIP RENNES EST
15	BARDOU MARYSE	LIFFRE	31	BODIN CHRISTELLE	SAINT MEEN
16	GAUTIER HUBERT	SIP VITRE	32	ROUILLE EMMANUELLE	PIAA

Le quota attribué au département est de 30 pour 2011. Pour mémoire, il était de 30 sur 334 ayant vocation en 2010. Les collègues classés 31 et 32 seront retenus seulement en cas de désistements ou augmentation de quota par la CAP centrale du 22 juin prochain.

FO est le seul syndicat qui défend la liste d'aptitude comme possibilité de promotion complémentaire au concours et au tableau d'avancement. Chacun sait que des collègues méritants n'ont pas, pour des raisons diverses, la possibilité de passer des concours et se verraient privés de perspective de promotion si la liste d'aptitude n'existait pas.

Vos élues FO se sont abstenues comme chaque année sur la liste proposée, car des collègues méritants ne sont pas promus.

La CAP centrale du 22 juin déterminera le nombre définitif de promus pour le département et validera la liste proposée. Les agents promus seront nommés au 31 août 2011, avant la fusion des corps de la catégorie B de la DGFIP au 1<sup>er</sup> septembre.

La direction locale se réserve la possibilité de ne pas affecter les promus sur place.

FO sera vigilant sur l'affectation des agents et les invite à contacter les élues en CAP pour faire connaître leur souhait d'affectation.

**Thérèse MAILLERIE et Catherine LE GUENNEC 02 99 65 30 78 (Pensions)**

---

**BULLETIN D'ADHESION**SYNDICAT  
FO-DGFIPNOM-----  
GRADE-----Trésorerie Générale 35  
Tel 02 99 79 80 73

AFFECTATION-----